



Attentats de Paris : ce qu'il faut savoir au sujet des consignes ministérielles

(communiquées aux Recteurs)

Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministère notamment au sujet de la minute de silence annoncée par le ministre de l'intérieur samedi après-midi. Le SNUipp-FSU a dit que pour l'école primaire, ils estimaient qu'il fallait laisser aux enseignants toute latitude pour construire les formes les plus adaptées à l'âge et aux besoins des enfants pour évoquer les terribles attentats parisiens.

En effet, avec les petits de maternelle, et même en élémentaire, la minute de silence n'a pas vraiment de sens. Pouvoir en parler et mettre des mots sont beaucoup plus pertinents. Mais, c'est loin d'être facile. On peut parfois se sentir démunis et même envahi par l'émotion. Pour cela, nous avons, de plus, demandé au ministère qu'il mette à leur disposition des ressources utiles pour traiter cette question en classe dès lundi matin.

Le ministère a assuré qu'il passera consigne pour que les collègues puissent adapter ce moment à l'âge des élèves. Samedi soir, les consignes du ministère envoyées aux recteurs le confirmeront. Par ailleurs, des indications à propos des voyages et sorties scolaires notamment sont précisées (voir ci-dessous)

De son côté, dans l'urgence, le SNUipp-FSU vient de proposer sur son site des premiers outils à diffuser auprès de nos collègues : <http://www.snuipp.fr/Attentats-comment-en-parler-en>

Les consignes de la ministre communiquées aux recteurs

À la suite des attentats terroristes qui ont frappé Paris et la Seine-Saint-Denis, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem, adresse toutes ses pensées aux familles et proches des victimes, aux blessés.

L'ensemble des services de l'Éducation nationale est mobilisé sur tout le territoire.

La ministre a communiqué aux recteurs les consignes suivantes :

Les écoles, établissements scolaires et universitaires, fermés ce week-end dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, seront rouverts ce lundi.

Des cellules psychologiques sont déployées dans les écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, en Île-de-France, où les élèves, leurs familles et les personnels de l'Éducation ont été particulièrement affectés, mais aussi ailleurs à la demande des directeurs d'école et chefs d'établissement.

Les voyages scolaires sont annulés sur tout le territoire métropolitain, du lundi 16 novembre 2015 au dimanche 22 novembre 2015. Pour les élèves en déplacement actuellement, un recensement a été réalisé. Ils reviendront dans les conditions prévues initialement.

Les sorties scolaires occasionnelles (cinéma, musée...) sont annulées sur la même période. Les sorties scolaires régulières (cantine, gymnase...) sont maintenues en dehors de celles qui nécessitent un déplacement en transport en commun public.

Les drapeaux seront mis en berne dans l'ensemble des écoles, établissements scolaires et universitaires ainsi que dans les rectorats.

Une minute de silence sera respectée dans l'ensemble des écoles, établissements scolaires et universitaires. La ministre laisse le soin aux équipes pédagogiques d'adapter ce moment de recueillement à l'âge des élèves. Des ressources pédagogiques sur le site Éduscol, mises à disposition dans la soirée, pourront être mobilisées pour accueillir les élèves, les accompagner et nourrir les discussions.

Afin de donner priorité à l'accueil des élèves et de permettre la présence de tous les personnels dans les écoles et établissements, les réunions et les formations des personnels de l'Éducation nationale prévues cette semaine sont annulées. La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, écrira à l'ensemble des personnels dans la soirée. La ministre adressera par ailleurs un courrier aux parents d'élèves. Les rectorats diffuseront sur leur site internet les informations locales complémentaires.